

Avis d'appel public à concurrence

MAIRIE DE BIGUGLIA

Commune de Biguglia - Franchissement du Bevincu - Maîtrise d'oeuvre études et travaux - remplacement d'un ouvrage submersible par un ouvrage d'art

Directive 2014/24/UE

Section I - Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

MAIRIE DE BIGUGLIA, R.N. 193, à l'attention de M. Jean-Charles GIABICONI, F-20620 BIGUGLIA. Tél. (+33) 4 95 58 98 58. E-mail : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Code d'identification national : 21200037600013. Adresse(s) internet : Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice : <https://biguglia.corsica/> Adresse du profil d'acheteur (URL) : <https://www.achatspublicscorse.com:443/2197> Accès électronique à l'information (URL) : <https://www.achatspublicscorse.com> Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <https://www.achatspublicscorse.com>, le marché est attribué par un acheteur central : Non, URL des outils et dispositifs logiciels : <https://www.achatspublicscorse.com>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

MAIRIE DE BIGUGLIA, Hôtel de ville, Contact : Marchés Publics, à l'attention de : M. Jean-Charles GIABICONI, F-20620 BIGUGLIA. Tél. (+33) 4 95 58 98 58. E-mail : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Code d'identification national : 21200037600013. Adresse internet : <https://biguglia.corsica/>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Auprès du ou des points de contact susmentionnés.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Auprès du ou des points de contact susmentionnés.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autorité régionale ou locale.

I.3) Activité principale

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

Non

Section II - Objet du marché

II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice

Commune de Biguglia - Franchissement du Bevincu - Maîtrise d'oeuvre études et travaux - remplacement d'un ouvrage submersible par un ouvrage d'art.

II.1.2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

71311220.

Mot(s) clé(s) descripteur(s)

Maîtrise d'oeuvre, Ouvrage d'art.

II.1.3) Type de marché

services

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

La mission est une mission de Maîtrise d'OEuvre au sens de la loi MOP qui comprend : . Etudes d'avant-projet . Etudes de Projet . réalisation des Dossiers de Consultation des Entreprises, . assistance pour la passation des contrats de travaux, . visa des études d'exécution, . direction de l'exécution des contrats de travaux, . ordonnancement, pilotage et coordination . assistance aux opérations de réception, . accompagnement pendant la période de parfait achèvement du marché de travaux. Le détail exhaustif des missions confiées est précisé dans le cahier des charges. Le marché comporte principalement des missions des missions de jour mais peut nécessiter très ponctuellement des interventions de nuit. .

II.1.5) Quantité ou étendue globale (y compris tous les lots, toutes les reconductions et toutes les options, le cas échéant)

160 000 euros.

II.1.6) Lots : Division en lots

non

II.2) Description

Intitulé

LOT n° 1.

Code(s) CPV additionnel(s)

71311220.

Lieu d'exécution

FRM02 - Haute-Corse.

Description des prestations

Marché de Maîtrise d'oeuvre études et Réalisation pour le remplacement du passage submersible actuel par un ouvrage d'art au droit du franchissement du Bevincu par la route des maraîchers : démolition de l'ouvrage actuel, construction d'un ouvrage d'art, rétablissement routier, protection de berges.

Critères d'attribution

Critère(s) de qualité 1. Valeur technique / Pondération : 30% Prix / Pondération : 70%

Valeur estimée

160 000 euros.

Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 44 (à compter de la date d'attribution du marché). Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

Informations sur les options

Options : Non

Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

Informations sur les fonds de l'Union Européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) Conditions de participation

III.1.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : . Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés, mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 du Code de la commande publique et aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants. . Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de deux fois la part annualisée de la valeur estimée du marché.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies

Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après. . Présentation d'une liste des principaux services de même nature, au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les fournitures et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire (certificats de capacité), ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. . Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années. . Indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestations de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. . Description de l'équipement technique et des moyens d'étude dont dispose le candidat pour la présente opération. Les candidats étrangers pourront produire les documents exigés ci-avant dans leur langue d'origine. Ils devront impérativement les accompagner de leur traduction en français.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s)

Le candidat devra disposer des qualifications OPQIBI 0331 (Direction de l'Exécution des Travaux) ou équivalent, OPQIBI 1818 (Ingénierie de ponts courants) ou équivalent, OPQIBI 0810 (Étude de projets en hydraulique fluviale et maritime) ou équivalent. En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de trois ans portant sur des prestations de même nature à celles demandées pour obtenir l'(les) identification(s) professionnelle(s) susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution (certificats de capacité), ou à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français.

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Informations relatives à la profession

La prestation est réservée à une profession particulière

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables

La loi 85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée.

III.2.2) L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières

Le marché contient une clause sociale.

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure

Appel d'offres ouvert

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

oui

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

oui

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

21 juin 2023 12:00:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

Durée en mois

6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : 28 juin 2023 12h00

Lieu

Hôtel de Ville Biguglia

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres

non

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques

La facturation en ligne sera utilisée

VI.3) Informations complémentaires

La procédure dématérialisée suivie pour la passation du marché concerné étant de type "ouverte", le DCE est mis à leur disposition gratuitement sur la plateforme de dématérialisation accessible depuis l'adresse indiquée dans le présent avis, en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section IV.2.2 ci-avant. Les candidats procéderont à l'opération de dépôt des plis en suivant les instructions de la plateforme. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris. Il est vivement recommandé aux candidats de prendre toute disposition afin de s'assurer d'une bonne maîtrise du processus de dépôt de leur pli et d'anticiper cette opération en tenant compte de la durée du dépôt (directement dépendant de la taille des plis et de la qualité de la connexion internet des candidats notamment), afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt. A défaut, les plis seront considérés hors délai. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Forme juridique de l'attributaire : le marché sera attribué à un opérateur économique unique, ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires avec désignation d'un mandataire commun ou à un groupement d'opérateurs économiques conjoints avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procédera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet du marché sera évaluée sur la base des renseignements et documents demandés en section III.1, au regard : . de leur capacité économique et financière, . de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Démarrage prévisionnel des prestations : 3ème trimestre 2022

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de BASTIA, villa Montepiano, F-20247 Bastia. E-Mail : greffe.ta-bastia@juradm.fr. Tél. (+33) 4 95 32 88 66. Adresse internet : <http://bastia.tribunal-administratif.fr/>. Fax (+33) 4 95 30 72 87

VI.4.2) Introduction des recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants : . un référé précontractuel avant la signature du marché conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à L. 551-12, et R. 551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative. . un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (délai ramené, en cas de publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE), à 31 jours à compter de la publication de cet avis d'attribution).

VI.5) Date d'envoi du présent avis

19 avril 2023